

PRÉSENTATION

LABEL
CLUR
Rebond



Angélique Louchy

Directrice Générale
Fondatrice de l'association

Rebond

UN ENFANT SUR 7 EST VICTIME DE VIOLENCES DANS LE SPORT.

C'est dans ce contexte que l'association Rebond a été créée en 2017. L'association **Rebond** est engagée dans la **protection de l'enfance**, spécifiquement dans le domaine sportif. Fondée dans le but de protéger les jeunes, Rebond œuvre à travers plusieurs axes :

PRÉVENIR

Mise en place de programmes de formation à destination des éducateurs sportifs et du personnel scolaire sur la détection et la prévention des abus.

SENSIBILISER

Sensibilisation des jeunes, des parents, des dirigeants et bénévoles des structures sportives sur les risques de violences et d'emprise.

AGIR

Soutien aux victimes à travers l'organisation de week-ends et journées de reconstruction. Mise en oeuvre d'évènements sportifs (Rebond Cup, Rebond Run...) et culturels (Exposition (é)preuves, Livre : "Si un jour quelqu'un te fait du mal"). Nos priorités sont d'instaurer une culture de tolérance zéro face aux violences dans le sport et d'assurer la sécurité des mineurs dans tous les milieux sportifs.

Le label « **Club Rebond** » s'adresse à tous les clubs et structures sportives.

Aucun nombre d'adhérents minimum n'est exigé, notre volonté étant de protéger l'intégralité des enfants. Aujourd'hui, en choisissant d'être labellisé « Club Rebond » et d'adhérer à notre association, vous pouvez y contribuer.

**MERCI DE DEVENIR UN RELAYEUR D'UN
SPORT QUI PROTÈGE ET NE DÉTRUIT PLUS !**



LABEL
CLUB
Rebond



POURQUOI VOULOIR OBTENIR LE

LABEL
CLUB
Rebond ?

LES OBJECTIFS DE LA LABELLISATION

Le Label « Club Rebond » est un engagement fort des clubs sportifs envers la sensibilisation, la formation et la **promotion d'un environnement sportif sain et éthique**. Le but est de prévenir les violences psychologiques, physiques et sexuelles sur mineurs.

Ce label est attribué par l'association REBOND aux entités qui s'impliquent activement dans la **protection des jeunes athlètes** et dans la création d'un cadre sécurisant pour tous les acteurs du club.

Être labellisé Club REBOND, c'est assurer, au sein de la structure sportive, un **engagement collectif** porteur des valeurs de la **protection de l'enfance**.

LES BÉNÉFICES DE LA LABELLISATION POUR LES STRUCTURES

Le Label « Rebond » permet à chaque structure labellisée de :

- Contribuer à la **prévention des violences** en créant un espace sécurisé pour les jeunes, les éducateurs et tous les participants, tout en véhiculant des messages éducatifs et positifs.
- S'entourer de **professionnels**, bénévoles, parents et sportifs **sensibilisés** aux violences faites aux enfants.
- Bénéficier de **supports pédagogiques** (guides pédagogiques, affiches et documentations, habillage terrain etc ...) fournis par l'association..
- Devenir un acteur privilégié pour **accueillir les projets** mis en œuvre par REBOND.

LA FORMULE «LABEL»

La formule « Label » s'adresse aux structures qui souhaitent s'engager davantage dans la protection de l'enfance dans le sport avec REBOND.



S'ENGAGER AVEC REBOND

LES BÉNÉFICES DU LABEL CLUB REBOND

- Une **sensibilisation** en e-learning de 2h pour les élus, salariés et bénévoles de la structure
- La **formation** via 4 modules d'1h30 en e-learning d'un binôme femme/homme de Relayeurs REBOND
- Une visioconférence pour les relayeurs avec retour de formation et présentation de leurs **missions** au sein de la structure sportive
- L'accès aux **outils pédagogiques** REBOND de sensibilisation et de communication
- L'accès aux **tarifs "Partenaire"** des actions REBOND
- Un accompagnement personnalisé
- Le **suivi** des victimes

LES TARIFS



Label Club Rebond

-20% pour les clubs d'un partenaire*

Moins de 150 adhérents = 600€
soit 500€*

Moins de 250 adhérents = 700€
soit 560€*

Moins de 500 adhérents = 800€
soit 640€*

Moins de 1000 adhérents = 900€
soit 720€*

Plus de 1000 adhérents = 1000€
soit 800€*

À partir de la **deuxième année** le montant de l'adhésion dépend du nombre de licenciés de la structure sportive, afin de garantir une contribution juste et proportionnée.

Moins de 150 licenciés	300€ soit 240€*
de 151 à 250 licenciés	350€ soit 275€*
de 251 à 500 licenciés	400€ soit 320€*
de 501 à 1000 licenciés	450€ soit 360€*
plus de 1001 licenciés	500€ soit 400€*

LES BÉNÉFICES DU MAINTIEN DE L'ADHÉSION

- Une mise à jour de la formation du relayeur
- Accès au e-learning de sensibilisation pour les nouveaux
- L'accompagnement des victimes
- Accès aux nouveaux outils et actions REBOND
- Habillage complémentaire du terrain REBOND

LA LABELLISATION

LA FORMULE « LABEL »



LES CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

LES ENGAGEMENTS DU CLUB

- Relayer les **outils pédagogiques** REBOND aux licenciés de la structure
- Afficher les **cartes professionnelles** et les **dispositifs de prévention** et de signalement d'accompagnement des victimes de violences
- Faire le **contrôle d'honorabilité** des bénévoles
- Communiquer autour du **Label** (réseaux, mailing etc)
- Organiser une **journée annuelle REBOND** autour de la prévention des violences sur mineurs dans le sport (ex: ciné-débat / Rebond Cup /exposition / collecte de dons au profit de Rebond ...) pour **sensibiliser parents, enfants, licenciés.**

Et une fois labellisé par REBOND le club reçoit:

- une plaque officielle "LABEL CLUB REBOND"
- l'habillage d'un espace sportif aux couleurs de REBOND